



Saison 2021 - 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle saison sportive va commencer, en espérant qu'elle se déroule le mieux possible afin que nous puissions reprendre les compétitions et autres manifestations dans de meilleures conditions.

- ✚ Les gymnastes des groupes « compétition » commencent la saison dès le 1^{er} septembre 2021 et les groupes « Loisir » et « Petite enfance » commencent à partir du 6 septembre 2021.
- ✚ L'assurance du licencié de la saison précédente est valable jusqu'au 31 août 2021. Celles et ceux qui suivent les cours d'été peuvent donc continuer jusqu'à la fin août. Dû à la COVID, au-delà de cette date, les gymnastes ne seront plus assurés tant que l'inscription de la saison 2021 – 2022 ne sera pas validée par la Fédération. Contrairement aux autres années, il faudra que tout le dossier soit rendu lors du 1^{er} entraînement, à savoir la feuille d'inscription remplie avec 1 photo récente, le questionnaire de santé rempli ainsi que le règlement. Sans le dossier, le gymnaste ne sera pas assuré et le club ne prendra pas le risque de l'accepter. L'accès à la salle lui sera refusé. Seuls les nouveaux adhérents (non licenciés l'année précédente dans notre club) pourront avoir 2 cours d'essai et devront, pour continuer, rendre impérativement le dossier lors du 3^{ème} entraînement.

Comme la saison précédente, la prise de température sera effectuée dès la rentrée au foyer du gymnase. Pour les gyms à partir de 12 ans : il leur faudra un pass sanitaire à partir du mois d'octobre (à moins d'un changement d'ici là)

- ✚ **Nouveau** : Pour les personnes mineures, à partir de 6 ans, il n'y aura plus besoin de certificat médical, mais remplir le questionnaire de santé que vous pouvez télécharger sur le site du club www.ecureuilsdesoustons.net Seuls les majeurs devront en fournir un.
- ✚ Pour ceux qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, n'oubliez pas de nous joindre le courrier pour le PASS'SPORT qui donne droit à l'aide de 50€ (valable jusqu'au 30 octobre). Cette aide est cumulable avec l'aide du département de 50€ pour les enfants entrant en 6^{ème}.
- ✚ Pour la cotisation, il y a toujours la possibilité d'échelonner le paiement en faisant 2 ou trois chèques datés à la date du 1^{er} chèque avec le dernier paiement au plus tard le 31/12/2021
- ✚ Pour les « attestations de paiement » ou les « attestations d'inscription », merci de l'inscrire sur la feuille d'inscription. Ce sera plus rapide pour vous.
- ✚ L'adresse mail est **très importante** depuis 2 ans. A cause de la COVID, des changements multiples ont eu lieu au point de vue horaires d'entraînements ou autres. L'année dernière, beaucoup de famille n'ont pas eu d'infos dû à l'adresse mail non inscrite sur la feuille d'inscription ou alors illisible. Merci de l'écrire en **MAJUSCULE**.

Nous vous souhaitons une bonne fin de vacances et vous donnons rendez-vous dès le 1^{er} septembre pour certains, et dès le 6 septembre pour les autres.

Le Président